

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

AP 21
73
C 3
1001

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

“Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu’il ne les
ait oubliées.”

CHARLES NODIER.

MAI

2ème VOLUME, 5ème LIVRAISON



QUÉBEC
TYPOGRAPHIE DE L. J. DEMERS & FRÈRE.

1883

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

1. Louis Veullot.....L'ABBÉ BRUCHESI
 2. (Poésie)
 3. L'Inspiration des Saintes Ecritures.....RÉV. M. E. MÉTHOF
 4. Chronique.....THOMAS CHAPUIS
 5. L'Éclairage Electrique.....J. C. LAFFAMME
 6. Quelques poètes illettrés de Lotbinière
(suite).....L. P. LEMAY
-

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES,

Revue littéraire paraissant mensuellement
par livraisons de 48 pages.

Abonnement - - - \$3.00 par année.

DIRECTEUR :

LOUIS H. TACHÉ,

P. O. Boite 945, Québec.

ADMINISTRATEURS :

L. J. DEMERS & FRÈRE,

30, rue de la Fabrique, Québec.

Toutes correspondances concernant l'administration devront être adressées
à MM. L. J. DEMERS & FRÈRE.

LOUIS VEUILLOT

DEPUIS quelques années le silence s'était fait autour de ce nom qui avait remué l'Europe.

Après un demi-siècle de travail sans relâche, Louis Veillot avait vu sa plume tomber de ses mains.

O l'arme puissante, redoutable et redoutée !

Il l'avait reçue de Dieu et l'avait fait bénir par l'Eglise, jurant de ne la mettre qu'au service de la justice et de la vérité.

Il fut fidèle à son serment.

Tant qu'il put la tenir, il combattit en héros, ne cédant jamais devant le nombre, ne comptant pas les coups qu'il recevait.

C'était le chevalier sans peur, le bon *sergent de Jésus-Christ*, comme il aimait lui-même à s'appeler.

“ Certes, disait-il, il fait bon sous ses drapeaux ! Certes, c'est une joie incomparable de marcher où il nous mène, de camper où il veut, de se lever

dès qu'il l'ordonne, de combattre la nuit, de combattre le jour, d'attaquer les forts réputés inexpugnables, d'avancer sans connaître le chemin, de traverser la montagne qui n'a point de sentier, d'entrer dans le torrent avant de savoir s'il est guéable ! . . . Israël, que tes tentes sont heureuses ! O Jacob ! qu'ils sont beaux tes pavillons !"

Un jour, hélas ! il sentit sa main trembler et faiblir. Il comprit que " l'éternel Capitaine " lui prescrivait la retraite, et il quitta le champ des batailles, le théâtre de ses souffrances et de ses immortels exploits.

Il le quittait épuisé, mais non vaincu. Il avait donné pour Dieu " jusqu'à la dernière de ses forces."

Le combat n'était pas fini ; ses vaillants frères d'armes continuèrent de lutter avec courage, soutenant la gloire de son drapeau.

Pour lui, triste mais résigné, humble après tant d'éclatantes victoires, il se retira, sa mission terminée, dans le calme de la solitude, ouvrant son cœur aux divines consolations de la foi et aux pures jouissances de l'amitié.

Retraite précieuse ! grâce du ciel ! Elle épargnait à cette grande âme parvenu au soir de la vie, les froissements qui font mal, les tentations de haine, la préoccupation des intérêts qui passent, le danger des louanges toujours si fatales au génie.

Avant le repos éternel, Dieu voulait sans doute accorder le repos de la terre à son vieux soldat blessé.

*
* *

Louis Veillot est mort, et l'admiration, la reconnaissance, l'amour des catholiques se sont réveillés.

Ce fils d'un ouvrier tonnelier a eu des funérailles royales.

Cet humble bourgeois de la rue de Varennes a été honoré à l'égal d'un prince de l'église.

Sur sa tombe point de discours, mais des prières et des hommages de vénération, comme jamais peut-être homme de lettres n'en a reçu dans aucun siècle.

Le Vicaire du Christ a béni avec tendresse ses derniers instants. Des cardinaux, des archevêques, des évêques et des prêtres en grand nombre ont témoigné hautement de la douleur que leur causait la perte de cet intrépide athlète de la foi.

Le talent l'a proclamé l'un des plus illustres écrivains de nos jours, le journalisme son maître, les croyants leur modèle, les soldats de la vérité leur chef, les persécutés leur défenseur, les pauvres leur ami.

L'Église l'a pleuré.

Eccē quomodo amabat eum :

Autour de son cercueil, parmi les illustrations de la France et de l'Europe, on a vu, tristes et recueillis, des ouvriers, des religieux, des Sœurs de charité, des orphelins de l'Alsace. Quelle oraison funèbre eût égalé en éloquence cette sympathie spontanée du peuple, ce pieux empressement des enfants et des vierges, ces larmes des servantes des pauvres ?

*
* *

Louis Veillot n'appartenait pas seulement à la France ; il appartenait au monde catholique dont il fut la force, dont il restera la gloire.

A ce titre il est donc nôtre ; nous avons le droit d'être fiers de ses œuvres et de sa vie, et nous réclamons l'honneur de célébrer sa mémoire, dans l'humble mesure de nos forces, avec ses compatriotes et ses amis.

Prêtre, je m'incline avec respect et reconnaissance devant la tombe de ce grand défenseur de l'Eglise, ma mère.

Que je voudrais avoir sa plume pour parler de lui comme il savait parler du dévouement, de l'esprit de sacrifice, de la fidélité au devoir !

Je me sens impuissant à exprimer les sentiments qui se pressent dans mon âme.

Comment dirai-je l'amour tendre, ardent, généreux de Veillot pour l'Eglise ? C'était sa

passion. Dès qu'il la connut, il lui consacra son esprit et son cœur, son existence tout entière.

L'Église avant tout ; tout pour l'Église, telle semble avoir été sa devise constante.

Les injures, les calomnies, la prison pour lui-même ne l'effrayaient pas. Mais des chaînes aux mains de l'épouse immaculée du Christ, il n'en pouvait souffrir. Ce spectacle lui déchirait l'âme, son sang bouillonnait dans ses veines ; alors se précipitant sur les méchants qui forgeaient ces fers, il leur portait des coups dont ils ne se relevaient point.

“ L'Église m'a donné la lumière et la paix, s'écriait-il ; je lui dois ma raison et mon cœur. C'est par elle que je sais, que j'admire, que j'aime, que je vis. Lorsqu'on l'attaque, j'ai les mouvements d'un fils qui voit frapper sa mère. J'essaie d'arrêter la main parricide, j'essaie de la meurtrir, je conserve de son crime un ressentiment profond. C'est le plus insensé des crimes, le plus ingrat, le plus cruel ! ”

Pendant longtemps, sa plume fut une puissance non moins terrible que les canons. L'armée de Voltaire en avait peur. Que d'apôtres du mal, que de pédants incrédules, que de romanciers sans pudeur elle a pulvérisés !

*
* *

Je ne saurais passer sous silence la sympathie

de Louis Veillot pour le Canada et les Canadiens. C'était ici pour lui la terre de la foi, de l'espérance, du dévouement, de la vraie liberté. C'est vers les rives du Saint-Laurent qu'il tournait ses regards attristés par les ruines qui l'entouraient, lorsqu'il voulait se rappeler la France des anciens jours, cette France qui allait " en conquête pour le Christ, la Croix sur la poitrine, l'Eucharistie dans les plis de son drapeau."

Je relisais hier encore les touchants adieux qu'il adressa à nos zouaves, au moment de leur départ de Rome, et je ne les transcris pas sans émotion ni sans orgueil.

" Bon voyage, fils de France, qui n'avez rien abjuré et rien perdu, ni la sagesse, ni l'esprit, ni le cœur. Bon retour dans vos foyers, où notre vieil honneur est toujours vivant ! Les anges qui sont venus avec vous retournent avec vous, contents de vous. Gardez la flamme de France, gardez la flamme de Rome et du Christ. Echauffez-en le cœur de vos jeunes frères, et qu'ils viennent à leur tour, et qu'après eux viennent vos enfants et vos neveux, conservant cette tradition chevaleresque et chrétienne que les siècles n'ont pu rompre et que vous avez si glorieusement rajeunie. La prière de Pie IX est sur vous, et qui sait quel rêve de durée, quel germe de grandeur et peut-être d'empire vous emportez de la vieille Rome et de l'impérissable Vatican ! "

*
* *

Veillot avait reçu du ciel le génie, mais on peut dire que son génie n'était pas encore aussi grand que sa foi. Son regard était sans cesse fixé sur Rome : Rome sa force et sa lumière, *robur et lumen*.

Ce Français était par le cœur citoyen romain.

Où est Pierre, là est l'Église, a dit saint Ambroise ; où est l'Église, là est la vérité. Louis Veillot le savait ; voilà pourquoi il ne voulait marcher qu'à la suite de Pierre. Ceux qui ont suivi une autre route se sont toujours égarés.

Louis Veillot, sans être théologien, avait le sens théologique. Je dirai qu'il possédait l'instinct du vrai. Dans toutes ses polémiques religieuses, dans la discussion des plus difficiles problèmes, on ne lui a jamais reproché une erreur, pas même une inexactitude doctrinale. Je ne sache pas pour un écrivain catholique un plus beau titre de gloire.

Il a exposé la thèse de l'infaillibilité pontificale en maître et en docteur ; sous sa plume les sévères arguments de l'école sont devenus des pièces d'éloquence.

Qui a défendu plus vaillamment que lui le pouvoir temporel du Saint-Siège ?

Il a été le Lamoricière de la presse.

Comme l'illustre général, il proclamait cette cause sacrée " la cause de la civilisation et de la liberté du monde. "

Au séminaire français de Rome, où j'ai eu le bonheur de passer quelques années, Louis Veuillot était l'objet d'une vénération et d'une estime profondes. Dans cette maison comme à l'abbaye de Solesmes, il se trouvait chez lui. Nos directeurs, les révérends Pères du Saint-Esprit, se glorifiaient d'être ses amis. Ses admirables articles nous étaient lus souvent pendant les repas. Ils nous enthousiasmaient. Le dernier que j'ai ainsi entendu lire à *Santa-Chiara*, est celui que Veuillot écrivit après la mort de Pie IX, et je n'oublierai jamais l'impression que ces accents de tristesse et d'espérance produisirent sur nous tous, jeunes séminaristes, qui venions de prier auprès de la dépouille du regretté Pontife.

" Que la volonté de Dieu soit faite en la terre comme au ciel ! L'Eglise est veuve, le peuple viril est orphelin, le Pape est mort. . . . On peut dire aujourd'hui qu'il n'y a plus d'astres à éteindre, plus rien à mourir. Avec Pie IX une grande époque d'hommes finit. A regarder l'état du monde, quelle ne serait pas la profondeur de la nuit qui commence et qui fait à chaque minute un pas de géant ! L'humanité tout entière dans une attente formidable lève les yeux au ciel où ce soleil vient de remonter dans un nuage d'où semblent prêts à pleuvoir le feu et le sang. " Hommes de Galilée,

pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ?....” Cet homme de Jésus qui, en se séparant de vous, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter. Il ne vous laisse pas orphelins.”

*
* *

On a reproché au célèbre polémiste un langage parfois acerbe, violent, injurieux, des procédés peu conformes à la charité chrétienne. Mon Dieu ! quel est donc l'homme sans défaut ? Je ne veux pas dire que Louis Veillot n'en avait point, mais que d'autres l'en accusent. Quant à moi, je me sens trop petit et j'ai trop conscience de ma faiblesse pour oser le faire. Je me contenterai de citer la remarque si juste de M. Cornély, rédacteur du *Clairon* : “ Oui, Veillot a été violent, mordant, caustique, mais c'est parce qu'il répondait à des ennemis enragés et venimeux. Lorsque ensuite le pli a été pris, lorsque sa plume a été barbelée par la bataille, ce n'est pas sa faute si des ennemis plus respectables que ceux qu'il combattait d'ordinaire, ont été traités sans plus de ménagements, et s'il a foncé sur des dissidents comme il fonçait sur des mécréants.”

A ce témoignage j'ajouterai une autre parole de Veillot lui-même. Au lendemain d'une éclatante victoire sur laquelle il n'avait pas compté, il écrivait à un ami : “ J'étais résigné, non que je craignisse le combat, mais parce que la retraite

avec tous ses inconvénients me semblait préférable à un triomphe obtenu en apparence sur l'épiscopat."

De pareils sentiments s'admirent, il ne se commentent point.

Dans ce monde d'éternelle paix où il vient d'entrer, Veillot a retrouvé ses plus illustres adversaires d'ici-bas. Eux aussi, il m'est doux de le penser et de le dire, aimaient sincèrement l'Eglise et voulaient travailler pour elle. Malheureusement ils ne s'entendirent pas sur la manière de la défendre et de la servir. De là des luttes qu'on ne saurait trop déplorer. Mais aujourd'hui la lumière s'est faite pour tous ces esprits d'élite. Ils voient de quel côté se trouvaient la vérité, la sagesse et la prudence. Ils ont oublié toutes les tristesses de notre pauvre terre; une éternelle harmonie a remplacé leurs divisions d'un jour; un lien fraternel que rien ne pourra rompre les unit pour jamais dans le Cœur du Dieu qui est Charité.

*
* * *

Lutteur infatigable, soldat "à feu et à sang," Louis Veillot, beaucoup l'ignorent peut-être, était aussi le chantre de l'amour pur, des saintes amitiés, du souvenir et de la douleur. Il se battait par dévouement, pour accomplir un devoir, et non par goût. "Je courus au feu, dit-il, comme un homme de bonne volonté, dont ce n'était point la vocation de porter les armes, mais qui se sent

soldat, voyant sur les frontières le drapeau de l'ennemi."

" Seigneur, écrit-il encore, j'ai voulu, selon mes humbles forces, travailler à votre gloire ; j'ai sacrifié dans ce but quelques-uns des chers désirs de mon âme ; je vous ai donné les heures du sommeil et les jours de l'été. Que de fois, vous le savez, durant les matinées de l'automne, j'ai pris ma plume, mon arme, et je suis resté là, face à face avec un de vos ennemis, résistant à l'appel des oiseaux qui me conviaient à sortir pour jouir des dernières feuilles et des premiers brouillards ! Seigneur, pour récompense, accordez-moi de travailler à gagner le ciel... avec la même ardeur que ce fou travaille à gagner des sifflets ! "

Souvent au milieu de la mêlée, fatigué, tout couvert de poussière et de sueur, le soldat, ou plutôt le général regrettait les douceurs de la paix. Les promenades dans les montagnes ou sur les bords de la mer, la vue des jardins en fleurs, les joies chastes et intimes de son foyer, la chère oasis de Reichshoffen avec ses grands arbres, ses vastes prairies, ses collines, ses eaux transparentes et ses ruines couronnées de vie, avaient plus d'attrait pour son cœur que le bruit tumultueux des camps et les plaines ensanglantées de la guerre.

Pendant ses rares loisirs et ses courts instants de trêve, il revenait à ses amours. Que de chefs-d'œuvre de sentiment et de style ne produisit-il pas alors ?

Il se plaignait de ne pouvoir chanter comme l'oiseau : librement, sans crainte et sans soucis. Il lui semblait qu'il aurait pu mettre plus d'art dans ses chants. Et pourtant, que de beautés, que d'harmonie dans ceux qu'il nous a laissés ! C'est grand comme une symphonie de Beethoven, suave comme une mélodie de Schubert, pur comme le cantique d'un enfant.

Pour parler sans figure, lisez *Ça et là*, *Corbin et d'Aubecourt*, le *Parfum de Rome*, *l'Honnête Femme*, *Historiettes et Fantaisies*, vous y rencontrerez des chapitres entiers qui ne le cèdent ni en fraîcheur, ni en tendresse aux plus ravissantes pages du *Journal* d'Eugénie de Guérin et du *Récit d'une Sœur*.

Sainte-Beuve a dit de la *Chambre nuptiale* : " Rien de mieux n'a jamais été écrit dans notre belle langue française." Et certes, le fin critique s'y connaissait.

Quels cris de douleur n'a pas arrachés à l'époux et au père la mort des siens ! Écoutez par exemple ces strophes de l'élegie intitulée : *Le Cyprès*.

Je ne suis plus celui qui, charmé d'être au monde,
En ses âpres chemins avançait sans les voir :
Mon cœur n'est plus ce cœur surabondant d'espoir,
D'où la vie en chansons jaillissait comme une onde.
.....

Est-ce donc moi, mon Dieu, qui, sous un ciel de fête,
Quand l'orgue chantait moins que mon cœur triomphant,
Du pied de vos autels emmenai cet enfant,
Le bouquet d'oranger au sein et sur la tête ?
.....

Le temps n'a pas marche ; c'est hier, tout à l'heure ;
 J'étais là, près du lit de mon père expirant ;
 J'allais d'un ami mort, vers un ami mourant . . . ;
 Et vous, trésors de Dieu, trésors qu'au moins je pleure.

Biens que j'eus un instant et dont j'ai su le prix,
 Doux enfants, chaste épouse, ô gerbe moissonnée !
 O mon premier amour et ma première née,
 Anges que le ciel m'a repris !

La mère en s'en allant des agneaux fut suivie ;
 L'une partit, puis l'autre ! Avant qu'il fut deux mois,
 De mes tremblantes mains j'en ensevelis trois ;
 Je les vois, mais non plus dans la fleur de la vie ;

Non plus avec ces traits dont j'avais trop d'orgueil,
 Au baiser paternel offrant leurs jeunes têtes ;
 Mais telles que la mort, hélas ! me les a faites,
 Immobiles dans le cercueil.

Mes pas suivent encor le char qui les emporte,
 Dans la fosse mon cœur tombe encor par lambeaux.

Mais aux accents lugubres et plaintifs de cette âme désolée, je me hâte d'ajouter ces sublimes paroles de résignation chrétienne. Je me souviens de les avoir lues en des jours de deuil ; elles m'ont consolé et fortifié.

“ Ce que vous m'avez donné pour le temps a passé comme le temps. Qu'importe que ces fleurs aient péri, que ces chansons soient éteintes, qu'à ce soleil brillant ait succédé cette ombre ? Ce que vous m'avez donné pour l'éternité, je le possède encore, quoique je ne le voie plus. La mort est entrée de votre part dans ma maison pleine de berceaux, et j'ai nié la mort. Ceux qui ne sont

plus avec moi, Seigneur, sont avec vous. Je sais qu'ils vivent, je sais que je vivrai. Ils sont sortis de la vie, mais non pas de ma vie. Croirai-je mort ce qui est vivant dans mon cœur ? ”

Que sur sa tombe, tous ceux qui lui furent unis par les liens du sang ou de l'amitié tiennent à leur tour ce divin langage de la foi.

Beati mortui qui in Domino moriuntur !

Louis Veillot a fini sa féconde et laborieuse carrière. Les hommes le louent, l'Église prie pour lui, Dieu, je l'espère, l'a déjà couronné. Le voilà parvenu pour jamais “ dans le pays de ses rêves, dans le pays de l'éternelle jeunesse, dans le beau royaume de la vérité, de la justice et de la paix.”

L'ABBÉ BRUCHESI.

Québec, 3 mai 1883.

LE BOUQUET DE L'ANGE

Un jour, un ange tutélaire
Envoyé pour sécher nos pleurs,
En soulageant notre misère,
Voulait, près de quitter la terre,
Emporter un bouquet de fleurs.

A son retour dans la patrie,
Aux yeux de la céleste cour,
Il voulait l'offrir à Marie,
A la Vierge sainte et chérie,
En hommage de son amour.

Mais une rose à peine née
Lui dit : Bel Ange du Seigneur,
Pour votre Reine fortunée,
Ma corolle est pâle et fanée,
Et mon calice est sans fraîcheur.

Hélas ! je ne suis que souillure,
Dit le lis, ne me cueillez pas.
Devant une Vierge si pure,
Il faut une blanche parure
Que les lis n'ont point ici-bas.

Puis, la violette s'écrie,
Cachant sa timide beauté :
Avant de m'offrir à Marie,
Ange du ciel, je vous en prie,
Enseignez-moi l'humilité.

L'Ange admira ce doux mystère,
Et, de pleurs humectant ses yeux,
Il dit : Nulle fleur sur la terre
N'est digne de vous, ô ma Mère !
Allons en cueillir dans les cieux.

L'INSPIRATION DES SAINTES ECRITURES

(Suite.)

VI

Pendant ce long entretien, les heures s'étaient écoulées. Déjà, il se faisait tard. Les deux amis se séparèrent. Augustin obtint du saint évêque la promesse qu'il compléterait bientôt son œuvre, en lui prouvant l'inspiration des livres du Nouveau Testament.

Néanmoins l'entretien ne fut repris que quelque temps après.

Un événement religieux d'une grande importance était venu préoccuper vivement le clergé et les fidèles de Milan. C'est la découverte ou *l'invention* des restes des martyrs Gervais et Protas, dont les actes occupent une place si distinguée dans le martyrologe de l'Eglise catholique.

Voici comment saint Ambroise raconte lui-même cet événement dans une lettre qu'il écrit à sa sœur. Il voulait faire la dédicace d'une église nouvellement construite, mais il n'avait pas de reliques pour la consécration des autels. Or, comme il faisait creuser la terre près du sépulcre des saints Nabor et Félix, il trouva les ossements de saint Gervais et de saint Protas. Dès le lendemain,

ces précieuses reliques furent transportées en grande pompe dans l'église à laquelle elles étaient destinées ; et il se produisit alors un fait merveilleux, que les hérétiques eux-mêmes ont été forcés d'admettre comme authentique, et qui est un fort argument en faveur du dogme de l'invocation des saints.

Un homme, aveugle depuis plusieurs années, s'était mêlé au cortège. Tout à coup, obéissant à une inspiration soudaine et guidé par une main amie, il s'approche des saints corps ; puis il dépose durant quelques instants un linge sur la litière où reposent les reliques, l'applique sur ses yeux malades, et se trouve subitement guéri de son infirmité. Cet homme était connu de toute la ville, et le miracle s'était produit sous les yeux d'une infinité de personnes.

Saint Ambroise prononça, au sujet de cette translation, deux sermons dans lesquels il parla avec enthousiasme de ce miracle et de plusieurs autres également dûs à l'invocation des mêmes saints. Cette guérison est d'ailleurs attestée par plusieurs écrivains du temps, en particulier par Paulin, qui la raconte dans sa vie du saint évêque de Milan.

Augustin avait assisté à la translation des reliques des saints Gervais et Protais, et il avait été vivement frappé du miracle dont il avait été le témoin. " Comment, se disait-il, de pareilles merveilles pourraient-elles avoir lieu ailleurs que dans la véritable religion ? Ces hommes, que Dieu se plaît à glorifier ainsi, n'ont-ils pas versé leur sang et sacrifié leur vie pour la défense de leur foi ? Mais leur foi, n'était-elle pas celle qui est contenue dans les Ecritures et que professe l'Eglise catholique,

toujours la même, toujours jeune et de plus en plus florissante ? “ Et puis, préoccupé encore de la question des livres saints, qu’il n’avait pas épuisée : “ Quoi donc, se disait-il, l’inspiration de l’Ecriture n’est-elle pas un dogme de l’Eglise catholique ? Combien de ses enfants, de ses glorieux martyrs, n’ont-ils pas souffert la mort pour la défense de ces livres, qu’ils regardaient comme la parole de Dieu lui-même ? ”

Augustin s’empressa donc de solliciter auprès de saint Ambroise la reprise de leur entretien, et, aussitôt après les fêtes, le grand évêque se rendit à ses désirs.

VII.

“ L’inspiration des livres du Nouveau Testament, dit-il, ne diffère en rien de l’inspiration dont furent doués les auteurs de l’Ancien Testament, et elle se prouve aussi par le témoignage.

“ Ici, c’est à l’Eglise primitive qu’il faut en appeler. Or, que cette Eglise des premiers siècles ait hautement proclamé l’inspiration des Evangiles et des Epîtres, c’est ce dont il est absolument impossible de douter. Athénagore et saint Justin dans leurs apologies, saint Irénée dans son livre contre les hérésies, et Origène dans la préface de son traité des principes, saint Clément dans son épître aux Corinthiens, et une foule d’autres Pères des deux premiers siècles, affirment à l’envie que les livres du Nouveau Testament sont inspirés.

“ Mais que faut-il pour que leur témoignage prouve invinciblement cette inspiration ? Une seule chose ; il suffit que ces Pères aient tenu leur doctrine des Apôtres

eux-mêmes. Qu'il en ait été ainsi, une simple réflexion le démontre. C'est un fait incontestable que la primitive Eglise croyait à l'inspiration du Nouveau Testament. Comment donc expliquer ce fait ? il n'y a pas d'hésitation possible. Il faut nécessairement admettre que l'Eglise, dès son origine, ses Pères et ses Docteurs, avaient reçu cette doctrine des Apôtres eux-mêmes, auteurs de ces ouvrages sacrés, et que les livres du Nouveau Testament, aussi bien que ceux de l'Ancien, avaient été donnés par les Apôtres comme des livres divinement inspirés."

-- Augustin était bien résolu à ne rien céder de ce qui lui paraissait contestable. " J'admets, dit-il, votre argumentation, mais seulement pour les ouvrages du Nouveau Testament, dont les Apôtres furent les auteurs, les Evangiles de saint Jean et de saint Mathieu, ainsi que les Epîtres et l'Apocalypse. En effet, les Apôtres furent sans doute favorisés d'une assistance spéciale de l'Esprit-Saint pour bien remplir leur devoir de prédicateurs de l'Evangile. Le Christ, avant de les quitter, le leur avait promis. Or cette assistance divine devait les aider et les soutenir non seulement dans leurs prédications, mais encore dans leurs écrits, puisque ce n'est que pour bien remplir leur ministère qu'ils écrivirent leurs Epîtres et leurs Evangiles. Oui, les Apôtres furent inspirés dans leur Apostolat, mais ils écrivirent leurs ouvrages pour s'acquitter de leur ministère évangélique : ils furent donc inspirés en les composant, et leurs ouvrages furent reçus comme inspirés par les premiers fidèles.

" Mais, cher maître, parmi les livres qui forment ce que vous appelez le Nouveau Testament, quelques-uns eurent pour auteurs des hommes qui n'étaient pas Apôtres,

je veux parler des Évangiles de Luc et de Marc, et des Actes de Luc. Il n'est nullement prouvé que ces livres ont été inspirés de Dieu.

—Je pourrais soutenir, répondit saint Ambroise, que l'inspiration atteint aussi, indirectement du moins, tous ces ouvrages. Car saint Luc et saint Marc contemporains et disciples des Apôtres ont écrit sous leurs yeux, sinon sous leur dictée. Mais je veux vous présenter une démonstration plus directe et plus irréfutable qui s'applique, d'ailleurs, au Nouveau Testament tout entier ; cette démonstration repose sur l'autorité de l'Église catholique. Il est vrai, dans le cours de cette discussion, je n'ai pas voulu user de cet argument, et nous étions d'accord sur ce point. Mais maintenant, après tout ce que je vous ai dit des miracles et de la mission de Jésus-Christ et de ses Apôtres, je puis l'invoquer, et il me suffira de quelques mots pour vous le présenter dans toute sa force.

“ L'Église a été fondée par Jésus-Christ, après qu'il eut établi la divinité de sa mission par de nombreux et éclatants miracles. Par lui aussi, elle a été constituée la gardienne et l'interprète de la doctrine révélée et des ouvrages où, dès l'origine, cette doctrine fut déposée. Or, l'Église catholique a toujours reconnu que les saintes Écritures sont divinement inspirées. Elle les a, en effet, toujours invoquées soit pour instruire les fidèles, soit pour rejeter les erreurs des hérétiques, soit pour définir les dogmes dans les conciles. Cette preuve s'applique à tous les livres du Nouveau Testament, sans en excepter les ouvrages qui n'eurent pas les Apôtres pour auteurs. Cette preuve est irréfutable, mais l'Église catholique

seule peut l'invoquer et la faire valoir. Les hérétiques, séparés de l'église, ne pourraient en user, ni, par conséquent, prouver directement et rigoureusement l'inspiration des Ecritures."

VIII

Saint Ambroise avait achevé sa démonstration. Les yeux fixés sur son ami, il tâchait de découvrir quelle impression avaient produite sur lui ses paroles.

Mais Augustin ne se hâtait pas de faire connaître sa pensée. Il demeurait silencieux. Sans doute, il réfléchissait sur les arguments qu'on lui avait développés ; il en pesait le valeur.

—“ Assurément, dit-il enfin, je ne nierai pas la satisfaction que me cause votre démonstration. Oui, la croyance à l'inspiration des écritures repose sur une base solide. Il serait impossible de rompre la chaîne des témoignages que vous avez déroulés devant moi. Comment, en effet, ne pas admettre le témoignage des anciens Hébreux, de Jésus-Christ, des Apôtres et des Pères des premiers siècles, enfin de l'Eglise catholique elle-même, qui, en définitive, s'appuie sur des miracles incontestables et sur des promesses divines ?

“ Ne croyez pas cependant, cher maître, qu'il ne me reste plus de difficultés à soulever, car ce serait vous abuser étrangement. Il se présente encore ici plusieurs questions auxquelles il faut que vous tâchiez de répondre.

“ J'admets l'inspiration divine des livres saints ; mais dans quelles limites est renfermée cette inspiration ? s'étend-elle à tout ce que contient l'Ecriture ? doit-on au

contraire la borner aux choses qui concernent la foi et les mœurs ? ou bien l'inspiration s'étend-elle jusqu'aux mots, jusqu'aux expressions mêmes que les auteurs sacrés ont employés dans leurs compositions ?

“Voilà, cher maître, autant de questions que vous devez résoudre, si vous voulez que l'inspiration des Écritures soit un guide sûr dans la recherche de la vérité.”

-- “Eh bien, répondit saint Ambroise, il ne manque pas d'auteurs catholiques qui ont soutenu que le Saint-Esprit n'a ni inspiré ni favorisé d'une assistance spéciale les écrivains sacrés dans les choses qui n'ont de rapport ni avec la foi ni avec les mœurs. Suivant eux, le secours accordé à l'auteur de chaque livre reçu dans l'Église comme la parole de Dieu, ne s'étend qu'aux matières qui sont proprement doctrinales ou morales, mais nullement aux choses qui ne se rapportent pas au but spécial de l'auteur. Ici, Dieu ne les aurait assistés que de la manière dont il vient au secours des écrivains pieux et animés d'intentions pures.

“Mais je ne saurais partager cette opinion. Je sais qu'il n'est pas de foi que tout dans l'Écriture est inspiré ; néanmoins il me paraît raisonnable et plus sûr d'adopter et de maintenir la proposition suivante :

“Toutes les parties de l'Écriture, celles mêmes qui ne renferment que des faits historiques ou des matières philosophiques, sont divinement inspirées, de sorte que les livres saints ne peuvent pas même offrir d'erreur dans les choses qui appartiennent au domaine des sciences naturelles.

“Telle est la proposition que j'admets et que je crois

pouvoir démontrer. Mais je veux faire de suite, certaines réserves, auxquelles je vous prie de prêter une sérieuse attention : (1) Dieu n'a pas donné l'Écriture aux hommes pour leur enseigner les sciences, mais pour régler leur foi et leurs mœurs ; (2) les auteurs sacrés usent des expressions, du langage usités de leur temps ; (3) il est bien peu de passages dont l'Église ait fixé le sens ; (4) enfin, l'Écriture n'est nullement responsable des interprétations que lui ont déjà données les savants, ni de celles qu'ils peuvent encore lui donner dans l'avenir. Les savants ! la science ! voilà des mots fort respectables, mais qui, trop souvent, ne recouvrent que la présomption et l'ignorance. Dieu a livré l'univers à la curiosité des hommes : lui-même nous l'a dit :

“ Tradidit mundum disputationibus hominum.”

Oui, et déjà les hommes, dans leur téméraire audace, comme nous a dit le poète :

“ Audax Japeti genus,”

s'efforcent de ravir à l'univers ses secrets. Ne dépasseront-ils pas les bornes légitimes ? qui sait où ils s'arrêteront ? Ils voudront sans doute multiplier leurs découvertes. Fiers des premiers pas qu'ils auront faits dans ces routes nouvelles, ils inventeront sans cesse des théories, des systèmes ; ils voudront tout expliquer ; et, s'ils rencontrent sur leur chemin le texte sacré, tantôt ils proclameront entre lui et leurs inventions une contradiction qui ne saurait jamais exister entre l'Écriture bien comprise et la vraie science ; tantôt, ce qui offre peut-être encore plus de danger, ils voudront absolument appuyer leurs idées sur le texte sacré, et ils lui feront

subir toutes sortes de tortures pour le contraindre à s'accorder avec des systèmes qui, le lendemain peut-être, seront remplacés par d'autres. Ces réserves faites, j'en viens à ma proposition, que tout dans la Bible est inspiré de Dieu.

IX

“ Et d'abord on peut appliquer à cette opinion toutes les preuves sur lesquelles s'appuie l'inspiration de l'Écriture envisagée d'une manière générale et absolue, car ces preuves semblent embrasser le texte entier des livres saints et ne souffrir aucune exception. N'est-ce pas là un fort argument en faveur de ma proposition ?

“ Et d'ailleurs, soutenir que les auteurs sacrés ont pu se tromper en quelque chose que ce soit, ne serait-ce pas ébranler l'autorité tout entière des Écritures ? Une fois ce principe admis, quelle partie des livres saints pourra résister aux attaques de l'incrédulité, de la présomption ou même du faux zèle ? Chacun croira pouvoir regarder comme faux ce qui ne lui plaira pas. On se permettra de rejeter ce qui paraîtra ou trop sévère dans la règle des mœurs, ou trop difficile à croire, ou peu conforme aux idées généralement reçues et aux données de la science actuelle.”

—“ Vous vous avancez trop, interrompit Augustin. Prenez garde aux conséquences de votre principe. L'inspiration s'étendra-t-elle donc aussi à chaque mot, à chaque expression de la Bible ? Dieu est-il lui-même l'auteur du style des écrivains sacrés ? est-ce Dieu qui leur a fourni l'enchaînement du discours ? Si vous me répondez affirmativement, ne suis-je pas en droit de vous répliquer que

ce serait là une puérité tout à fait indigne de Dieu ? si au contraire vous me répondez par la négative, que devient votre proposition ?

—“ Je n'ai pas voulu pousser les choses aussi loin. L'Eglise, d'ailleurs, ne s'est pas prononcée sur cette question ; et l'on ne saurait trouver, ni dans l'Écriture elle-même ni dans les Pères, rien de suffisant pour établir à ce sujet un jugement sûr. Et pourquoi exiger ici une décision ? De ce que les idées sont inspirées de Dieu, s'en suit-il nécessairement que les mots le soient aussi ? Non sans doute. Chacun reste libre d'adopter le sentiment qui lui plaît davantage et de le faire valoir, mais non de l'imposer aux autres.

“ Je veux néanmoins résumer en quelques mots les preuves sur lesquelles reposent les deux opinions. Ceux qui soutiennent l'inspiration littérale, même dans les faits historiques et les matières de morale que les écrivains sacrés pouvaient connaître par eux-mêmes ou par d'autres, font valoir l'autorité des Apôtres et des Pères, qui tous, en parlant de l'inspiration des Écritures, emploient les expressions les plus claires et les plus énergiques : car, pour eux, la Bible a été parlée, dictée, composée par l'Esprit-Saint : les auteurs sacrés n'ont été que les instruments de cet Esprit divin, le style, la plume dont il s'est servi pour nous transmettre sa pensée. Ils répètent sans cesse qu'on ne saurait y trouver un mot, une syllable, un accent inutile.

“ A cet argument tiré du témoignage des Pères, que répondent les adversaires de l'inspiration littérale ? Les Pères, disent-ils, ont usé, en parlant ainsi, de l'exagération

ordinaire aux orateurs, plutôt que de la rigueur théologique, et il faut les écouter avec une certaine réserve.

“ Enfin, les avocats de l'inspiration littérale craignent que l'Écriture n'éprouve, dans sa dignité, un grave dommage, si l'on accorde que Dieu n'en a pas inspiré tous les mots. On répond que, pour sauvegarder la dignité des saints livres, il suffit que l'Esprit divin ait dirigé les intentions et la volonté de l'auteur, mais qu'il n'est pas nécessaire qu'il leur ait toujours dicté les mots eux-mêmes. Il suffit qu'il ait excité ces auteurs à écrire, qu'il leur ait suggéré les sentiments et les pensées, et qu'il les ait dirigés dans le travail de la composition, de telle sorte qu'il leur fût impossible de ne pas dire la vérité. Au reste, le champ du débat se trouve bien restreint, car on convient assez de part et d'autre que, dans les questions qui intéressent la foi et la morale, la forme aussi bien que le fond, tout a été inspiré.”

X

Après avoir parlé ainsi, saint Ambroise se tut. Augustin gardait aussi le silence.

Les paroles du grand évêque avaient fait sur lui une forte impression. Convaincu maintenant de l'inspiration des livres saints, il se voyait forcé d'admettre toutes les conséquences qui en découlent, car dans la doctrine catholique tout est parfaitement enchaîné et tout se tient. Les principes, les dogmes forment autant d'anneaux dont chacun est lié au précédent et en appelle un autre.

Augustin ne pouvait plus se refuser à faire les derniers pas. Saint Ambroise, d'ailleurs, ne s'était pas trompé en soupçonnant que son ami était moins éloigné de la vérité

qu'il ne lui plaisait de l'avouer. Là n'était plus le véritable obstacle. Ce qui s'opposait surtout à sa conversion, c'était son cœur, son attachement au monde, son amour propre : voilà ce qu'il lui fallait surmonter.

Le combat fut violent et dura longtemps. Mais l'évêque de Milan l'avait dit à la pieuse Monique : Dieu ne pouvait souffrir la perte d'un fils qui avait coûté tant de larmes et de prières à sa mère.

Après bien des luttes, Augustin réussit à se vaincre lui-même. Il humilia sa raison devant les mystères de la foi ; il purifia son cœur ; il reçut enfin le baptême des mains d'Ambroise, et il devint le grand docteur, le saint évêque que l'Eglise ne cessera jamais d'admirer et d'invoquer.

M. E. MÉTHOT, Ptre.

CHRONIQUE

MAI ! mois des fleurs et des oiseaux, mois des chansons et des sourires, mois des parfums et des rayons ! Tout renaît, tout se réveille, tout s'épanouit et s'illumine. Dans les forêts et dans les prés, au fond des vallées et sur le flanc des montagnes, la nature recommence son travail mystérieux et sacré. De toutes parts la sève circule et fermente ; elle éclate en bourgeons, elle jaillit en feuilles et en branches nouvelles. Voyez la fauvette et le rossignol qui bâtissent leurs palais fragiles, en jetant aux échos les notes alertes de leur chant joyeux. Ecoutez le frais murmure du ruisseau jaseur. Livrez vos fronts aux caresses des brises embaumées. C'est le printemps, c'est la jeunesse, c'est l'universel renouveau.

*
* *

Ainsi ont chanté, dans tous les temps, les charmants trompeurs de la tribu poétique. Sur ce sujet, ils se ressemblent tous. Voici un poète du seizième siècle, une des étoiles de la Pléiade, Rêmi Belleau, disciple de Ronsard :

Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la nature, desserre
Une moisson de senteurs
Et de fleurs,
Embasmant l'air et la terre.

C'est toi, courtois et gentil,
Qui d'exil
Retires ces passagères,
Ces arondelles qui vont,
Et qui sont
Du printemps les messagères.

L'aubépine et l'églantin,
Et le thym,
L'œillet, le lis et les roses,
En cette belle saison,
A foison,
Monstrent leurs robes escluses.

Mai vantera ses fraîcheurs,
Ses fruits meurs,
Et sa féconde rosée,
La manne, le sucre doux,
Le miel roux
Dont sa grâce est arrosée.

Ecoutez maintenant M. François Coppée, l'auteur du *Passant* :

Mignonne, voici l'avril !
Le soleil revient d'exil ;
Tous les nids sont en querelles.
L'air est pur, le ciel léger,
Et partout on voit neiger
Des plumes de tourterelles.

*
* *

Ces poètes, quelles licences ils prennent avec la réalité ! Ceux que je viens de citer pourraient encore répondre qu'ils ont écrit dans un climat où le printemps n'est pas toujours un vain mot. Mais quelles circonstances atténuantes invoquera le plus harmonieux des troubadours canadiens, M. Fréchette, coupable du sonnet suivant, intitulé : *Mai ?*

Hosanna ! La forêt renaît de ses ruines ;
La mousse attache au roc son manteau de velours ;
La grive chante ; au loin, les grands bœufs de labours
S'enfoncent tout fumants dans les chaudes bruines ;

Le soleil agrandit l'orbe de son parcours
On ne sait quels frissons passent dans les ravines ;
Et dans l'ombre des nids, — fidèle aux lois divines,
Bientôt va commencer la saison des amours !

Aux échos d'alentour chantant à gorge pleine,
Le semeur, dont la main fertilise la plaine,
Jette le froment d'or dans les sillons fumés.

Sortons tous : et groupés sur le seuil de la porte,
Respirons à loisir le vent qui nous apporte,
Comme un vague parfum de lilas embaumés !

Et pendant que je transcris ces mélodieux mensonges, le vent souffle en tempête, une pluie glaciale fouette les vitres de ma croisée, les girouettes grincent, les enseignes gémissent, les rues charrient la boue à plein trottoirs. Sommes-nous en mai ou en novembre ?

Nous sommes en mai. A défaut de roses et de jours sereins, je n'en veux d'autre preuve que la fête des arbres qui, fixée au seize mai par proclamation, a été célébrée la semaine dernière. La fête des arbres, voilà une expression nouvelle dans le vocabulaire canadien ! Jusqu'ici nous n'avons connu que le massacre des arbres. Depuis des siècles on les abat, on les taille en pièces, on les brûle, on leur fait une guerre à mort ; et voilà soudain qu'on les choye, qu'on les protège, qu'on les entoure de sollicitude, qu'on leur consacre une de nos fêtes officielles. C'est une révolution ; révolution pacifique, et hâtons-nous d'ajouter bienfaisante. M. de Bonald s'écriait, en 1817, à la tribune française : " Berceau des peuples naissants, asile des peuples malheureux, les forêts sont le plus précieux trésor des peuples policés. Tous les arts de la société, tous les besoins de la vie en réclament la conservation, parcequ'ils en exigent l'usage : la civilisation même la demande ; car si l'on supposait dans un vaste pays la disette totale de combustible, il n'est pas douteux que la seule crudité des aliments ne ramenât le peuple à la barbarie des mœurs." Certes ce *trésor des peuples policés* n'est pas encore complètement ruiné au Canada. Mais il est fortement entamé, et la prévoyance veut que l'on songe à réparer ses brèches. A l'œuvre donc, pépiniéristes, forestiers et arboriculteurs ! à l'œuvre, agronomes, cultivateurs, propriétaires de toute classe et de toute condition ! Travailler à la conservation

et à la réparation de nos forêts, c'est faire acte de patriotisme.

*
* *

Il n'entre pas dans le cadre des Nouvelles Soirées de donner un compte rendu de la manière dont on a célébré la fête du seize mai dans notre province. Je me bornerai donc à dire que la ville de Québec a fait son devoir. On y a planté, au son de la musique, quantité de beaux et bons arbres qui nous donneront peut-être de l'ombrage, et qui, dans tous les cas, feront certainement bénir notre mémoire par nos arrière-neveux. Qui sait s'il ne vaut pas mieux attacher son nom à un orme ou à un chêne, qu'à une tour ou à un canon. Le chêne de Vincennes sous lequel la légende veut que saint Louis ait rendu la justice, n'a-t-il pas contribué davantage à populariser le pieux monarque, que les victoires de Taillebourg et de Damiette ? Heureux donc ceux à qui l'on a dédié l'un des arbres du seize mai ; ils ne mourront pas tout entiers. On dira peut-être : le chêne de la princesse Louise ou du marquis de Lorne, longtemps après que le Canada aura cessé d'être une colonie de l'Angleterre.

*
* *

Il faut avouer que Son Excellence le gouverneur général ne compte pas uniquement sur ce titre, pour laisser ici une trace de son passage. Il a voulu devenir le protecteur des sciences et des

lettres en fondant, l'année dernière, l'Institut Royal. Cet Institut est-il absolument ce qu'il devrait être? Il ne m'appartient pas de décider cette question délicate, que plusieurs journaux ont déjà débattue.

La seconde réunion générale de la jeune académie a eu lieu cette semaine. M. Chauveau a été choisi comme président, en remplacement de M. Dawson. On ne saurait trop applaudir à cette élection. C'est un lieu commun que de proclamer M. Chauveau l'une de nos plus grandes figures littéraires. Critique sûr et délicat, conteur charmant, poète agréable, orateur éloquent, bibliographe éclairé, érudit sans sécheresse, l'auteur de *François - Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres* (*) va bientôt prendre un rang distingué parmi nos historiens. Comme on le voit M. Chauveau a touché à des genres très divers; et dans tous ces genres, il a déployé les plus précieuses qualités de l'homme de lettres: la distinction, l'élevation, l'harmonie, la correction, la tempérance et la mesure. Quelle grandeur, quelle noblesse, quelles émouvantes inspirations dans le discours pour l'inauguration du monument des braves! Quelle majesté touchante dans l'éloge funèbre de Garneau! Quels ravissants tableaux, quelles scènes naturelles, quel intérêt simplement ménagé dans ce *Charles Guérin*, qu'on n'a pas apprécié comme il le méritait!

(*) Cette étude biographique est maintenant sous presse.

L'Institut-Royal s'est donc fait honneur en élisant M. Chauveau. Sans vouloir dénigrer M. Dawson, qui, paraît-il, est un savant, je crois que le nom du nouveau président jettera sur la Société plus d'éclat que celui de l'ancien.

*
* *

De l'Académie canadienne à l'Académie française, il y a plus qu'un pas ; un océan les sépare. Cependant, usant de mon privilège de chroniqueur, je franchis d'un bond la distance pour consacrer quelques lignes de ma chronique à M. Jules Sandeau, académicien, récemment décédé. M. Jules Sandeau a mérité de n'être pas confondu parmi la foule banale des romanciers contemporains. Sans doute, il n'a pas toujours été irréprochable, et l'on rencontre des taches dans ses ouvrages. Mais, en somme, il a respecté son talent. Dédaignant les succès de scandale, et l'argent ramassé dans la boue, il a rarement déserté la région des sentiments honnêtes. Ecrivain délicat et pur, il n'a pas trainé son style à travers le vocabulaire de l'argot, et la gloire de M. Emile Zola n'a jamais été l'objet de son ambition. Je ne veux pas faire de M. Sandeau un romancier catholique, mais je dis avec Léon Gautier que "dans l'ordre naturel, et malgré mille erreurs, il a fait les plus honnêtes efforts pour moraliser la scène et purifier le roman." Lisez *La Maison de Penarvan*, c'est un délicieux chef-d'œuvre, qui, si vous avez du goût, vous guérira pour toujours du roman d'intrigue et du roman d'aventures.

Que ce soit M. Auguste Maquet ou même M. Alphonse Daudet qui succède à cet écrivain, il aura un successeur, mais non un remplaçant.

* * *

La mort semble s'acharner sur les écrivains français. Après le grand athlète chrétien, à qui la France et le monde ont fait des funérailles dignes de lui, et le romancier dont je viens de parler, je signalerai M. Gustave Aimard, auteur de plusieurs romans sur l'Amérique, qu'on l'accusait de n'avoir jamais vue. Son véritable nom était Louis de Bellemare. Il a fini ses jours dans une maison de santé. Le même malheur était arrivé à Ernest Capendu et à Emile Gaboriau. Ces romanciers à outrance qui font de leur cerveau une fabrique d'aventures et d'intrigues fictives, finissent par fausser cette intelligence que Dieu leur avait donnée pour contempler le Vrai et le Beau.

* * *

Pendant que je suis en France, je veux poser une question, peut-être indiscreète, à deux compatriotes, MM. Fabre et Marmette. On nous a promis, au nom du premier une étude sociale, et un roman au nom du second. A quand l'étude et le roman? On aime toujours le nouveau, et notre public lettré trouverait piquant, j'en suis sûr, de recevoir de France deux ouvrages canadiens écrits par des parisiens de Québec.

THOMAS CHAPUIS.

L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE

L'éclairage électrique est décidément à l'ordre du jour. De tous côtés, les regards se tournent vers cette nouvelle lumière appelée à remplacer un jour, en grande partie, le gaz qui nous éclaire si mal et qu'on nous fait payer si cher.

Comme toute découverte ou application nouvelle, les lampes électriques vont en se perfectionnant ; et ces perfectionnements successifs sont précisément ce qui inspire certaines craintes à quelques admirateurs, d'ailleurs sincères, de ce nouveau mode d'éclairage. Ils se demandent s'il n'y aurait pas imprudence à établir des installations électriques au risque de les voir rangées au bout de six mois parmi les vieilleries démodées, et remplacées par des appareils infiniment plus parfaits.

A vrai dire, ces prudents n'ont pas tout à fait tort : tant s'en faut. Pour quelqu'un qui a suivi, même de loin, le mouvement scientifique des vingt, disons même des dix dernières années, il y a lieu de se demander ce que nous réserve l'avenir.

Chaque année nous apporte un tel contingent d'observations nouvelles, de perfectionnements ingénieux et économiques, qu'il y a tout intérêt à attendre, lorsqu'il s'agit d'appliquer en grand les résultats acquis à la science.

Cependant, en partant de ce principe, il faudrait passer sa vie dans l'expectative continuelle d'une perfection absolue qui ne se réalisera jamais. Ce serait un peu le cas d'un individu, qui, ayant à faire un chemin de fer d'un village à un autre, ne voudrait pas y mettre une locomotive, mais attendrait patiemment que la locomotive électrique coûtât moins cher que les machines à vapeur.

Le grand art est donc de bien choisir le moment. " Il faut partir à point." Sachons attendre ; mais ne perdons pas les occasions qui se rencontreront sur notre route.

Ces réflexions viennent naturellement à l'esprit à propos de l'éclairage électrique appliqué aux rues de notre ville.

Il y a quelques semaines, je disais, dans une conférence publique donnée à l'Université, qu'on pourrait, lorsqu'on le voudrait, utiliser la force des chutes qui se trouvent en différents endroits, autour de Québec, pour l'éclairage de la ville. Après informations prises auprès de personnes compétentes, je puis dire que cette assertion est absolument exacte. Voici ce que m'écrivait naguère la

Compagnie d'éclairage électrique des États-Unis :
" La chute d'eau dont vous parlez (chute Montmorency) peut être utilisée pour l'éclairage électrique, et il n'y a pas de raison pour que le résultat définitif ne soit aussi satisfaisant qu'avec une machine à vapeur, pourvu que ce pouvoir soit constant. Les machines génératrices seraient installées là où est la chute, et des fils conducteurs amèneraient le courant en ville. Un circuit de la longueur de celui qui réunirait votre force motrice à la ville ne présente aucune difficulté d'installation ni de fonctionnement."

Il suit de là qu'il serait possible d'établir, dans nos principales rues et sur les places publiques, de gros foyers qui ne coûteraient en définitive que les frais de pose et d'entretien.

Je me hâte d'ajouter que ce courant électrique, arrivant de Montmorency par un fil isolé de trois lignes de diamètre ne pourrait pas faire fonctionner des lampes à incandescence. Si donc on voulait faire usage de ces dernières, il serait nécessaire de compléter l'installation à l'aide d'accumulateurs électriques. Grâce à ces merveilleux appareils, on met littéralement l'électricité en bouteilles, et comme on peut très facilement changer la disposition relative de ces réservoirs, il arrive que le courant qui en sort acquiert des propriétés que n'a pas celui qui arrive directement des machines.

Sans doute, dans ces différentes transformations de l'énergie de la chute Montmorency, il y aurait des pertes. On ne retrouverait pas à Québec les dix mille chevaux-vapeurs qui se perdent continuellement là-bas ; mais, d'après les expériences de messieurs Perry et Ayrton, en Angleterre, les accumulateurs électriques en distribueraient les soixante-centièmes ; ce serait encore au moins cinq mille chevaux-vapeurs à utiliser pour l'éclairage ou le travail.

Ces considérations ne sont pas purement théoriques, puisqu'on vient de réaliser à Nantua (Ain), en France, une installation électrique absolument analogue à celle que nous venons de supposer possible à Québec. Avec une force hydraulique d'un cheval vapeur, on met en opération douze lampes Edison, quatre lampes Reynier et un arc voltaïque. Ces divers foyers représentent un pouvoir éclairant d'environ 2000 chandelles. La machine génératrice fonctionne nuit et jour. Le courant est concentré dans trente-six accumulateurs Reynier, et n'est utilisé que la nuit.

“ L'emploi des accumulateurs, ajoute “ *La Nature*, ” à qui nous empruntons ces détails, présente l'avantage de rendre l'éclairage absolument indépendant du fonctionnement ou du non fonctionnement de la machine génératrice, ce qui est, dans bien des cas, un sérieux avantage. La régularité de l'éclairage est ainsi parfaitement assurée.”

Mais toute médaille a son revers, et les hommes de science n'osent pas encore se prononcer sur la valeur économique des accumulateurs électriques. Actuellement, ces appareils sont assez dispendieux, et si leur durée était relativement courte, leur emploi dans un système d'éclairage ferait monter de beaucoup le prix de revient. Cette question sera bientôt résolue, et, dans le bon sens, le sens économique, sans aucun doute.

Les accumulateurs électriques, quelque peu connus qu'ils soient, sont néanmoins capables de véritables tours de force. C'est ainsi qu'ils peuvent conserver longtemps la charge électrique qu'on leur donne. Déjà M. Faure avait expédié à Sir W. Thomson, de Paris à Glasgow, si je ne me trompe, une cargaison d'électricité à l'aide d'accumulateurs. On vient de faire mieux encore. Un jeune homme de Québec, qui aime passionnément les études électriques, recevait tout dernièrement de Paris un accumulateur. Il avait été chargé chez le fabricant, puis mis en caisse et expédié au Canada. Eh bien ! malgré les longueurs de la traversée, malgré de nombreux retards en douane, l'accumulateur avait gardé à peu près toute sa charge. On a pu, par conséquent, éclairer à Québec et faire marcher un moteur avec une provision d'énergie venant de Paris !

Cette accumulation d'énergie est bien différente de l'emballage des marchandises ordinaires.

Bien plus, il n'y a pas à proprement parler, une accumulation d'électricité sur les lames des accumulateurs. Mais quelles que soient, au fond, les explications données par les physiciens, ces phénomènes n'en sont pas moins merveilleux.

J. C. LAFLAMME.

QUELQUES POÈTES ILLETTRÉS DE
LOTBINIÈRE.

(*Suite et fin.*)

Je vous dirai maintenant une chansonnette plus gaie,
et je n'aurai plus rien à citer :

Ursule notre engagère.

C'est Ursule notre engagère,
Quand elle va à la moisson,
Elle s'ébat sur la fougère,
Chante, disant dans sa chanson
Le nom du fils...
O mes amis,
Si vous saviez l'histoire
Vous ririez bien !...
C'est le fils de Grégoire...
N'en dites rien !

C'est Ursule notre engagère,
Je vous le donne pour certain,
Qui dit serrant sa taille fière
Dans un heureux corset de lin
Le nom du fils...
O mes amis, etc.

C'est Ursule notre engagère,
 Quand elle file son écheveau,
 Elle sourit toujours, la chère,
 En voyant grossir le fuseau,
 Elle pense au fils...
 O mes amis,
 Si vous saviez l'histoire,
 Vous ririez bien !...
 C'est le fils de Grégoire...
 N'en dites rien !

C'est Ursule notre engagère,
 Quand elle s'endort le soir,
 Elle met sa lèvre légère
 Sur son oreiller chaud et noir
 Comme le fils...
 O mes amis,
 Si vous saviez l'histoire,
 Vous ririez bien !...
 C'est le fils de Grégoire...
 N'en dites rien !

C'est Ursule notre engagère,
 Quand elle se leve le matin,
 Elle va pour dire : Au nom du Père...
 Mais elle dit, levant la main,
 Au nom du fils !...
 O mes amis,
 Si vous saviez l'histoire,
 Vous ririez bien !
 C'est le fils de Grégoire...
 N'en dites rien !

Un Béranger illettré n'aurait peut-être pas fait mieux. Je le dis avec sincérité, si Lazarre avait eu le bonheur de s'instruire, il serait devenu une étoile de première grandeur dans le ciel de notre littérature. Son nom

brilleraient en lettres d'or à côté de celui des Fréchette et des Crémazie.

J'aurais aimé à vous parler aussi des poètes qui naissent et meurent—non pas avec les fleurs—mais avec les élections. Ils sont nombreux. Chaque candidat a la gloire d'en faire sortir plusieurs de leur silence, comme chaque élection a l'inconvénient de tirer plusieurs candidats de leur heureuse obscurité. Nuls combats ne sont plus chantés que les combats de la parole ; et beaucoup de ces chants, improvisés comme les candidats, vivent plus longtemps qu'eux dans la mémoire des hommes. L'étude de ces chansons peut aisément fournir le sujet d'une autre lecture. Je ne m'en occuperai donc pas aujourd'hui.

Si j'ai choisi pour sujet de cet entretien les rimeurs de mon village, ce n'est pas que la poésie se soit retirée dans cet humble coin de terre, et qu'on ne puisse la trouver ailleurs ; c'est que je connaissais plus intimement les poètes dont j'ai parlé, et je pouvais les peindre d'une main plus sûre. Chaque paroisse a ses troubadours. Notre peuple est un peuple de poètes, comme les peuples du midi. Les longs hivers qui chassent les oiseaux, dépouillent les forêts et étreignent le sol sous leur embrassement glacé, n'engourdissent pas notre verve, et ne brisent point nos lyres. Nous chantons quand la bise siffle ou mugit ; nous chantons quand la neige tourbillonne et que le ciel lance ses foudres, de même que nous chantons quand brille le soleil, quand les fontaines murmurent, et que les forêts reverdies tressaillent aux baisers du matin. Nous avons hérité de la gaité de nos pères. Nous sommes restés français de cœur et

d'esprit, voilà pourquoi nous finissons toute chose par une chanson.

Ce serait une erreur de croire, cependant, que tous ceux qui alignent des vers ou attèlent des rimes au même joug sont poètes. On les appelle ainsi d'ordinaire, c'est vrai, et j'ai suivi la coutume en désignant de ce nom, que l'on devrait prodiguer moins, les rimeurs de chansons qui font le sujet de cette lecture. On peut écrire en effet des milliers de vers et ne pas être poète, et ne jamais ressentir les ivresses de la poésie. Par contre, on peut être poète sans savoir écrire en vers. Il ne faut pas s'imaginer, non plus, que l'on a fait des vers, parce que l'on a pu terminer quelques lignes par des mots qui résonnent de la même manière à l'oreille : la rime est si peu de chose que, dans la plupart des langues la poésie n'est pas rimée. Cependant la langue française veut la rime ; c'est une difficulté de plus : voilà tout.

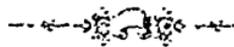
Qu'est-ce donc que la poésie?..qui donc est poète? Ah! la poésie. .la poésie dans la plus large acceptation du mot, pourrais-je jamais la définir? C'est quelque chose que l'on sent bien, mais que l'on ne comprend guère! C'est un peu comme le libre arbitre. On sent bien que l'on jouit de la liberté, mais on ne la comprend pas, cette liberté!.. La poésie, c'est peut-être l'essence du beau qui se révèle à l'esprit. Les anciens l'appelaient divine.—La divine poésie..La poésie, c'est comme un soleil qui se lève dans notre âme et qui projette ses rayons sur le monde extérieur pour l'embellir à nos yeux. C'est un souffle mystérieux qui emporte votre pensée en des régions inconnues, et vous faire découvrir des choses

que le monde ne soupçonne pas. C'est aussi une sensibilité immense qui vous rend plus propre à jouir et à souffrir. Si la poésie est l'une de ces choses ou toutes ces choses, elle ne se trouve pas seulement, en effet, au bout de la plume du versificateur : elle n'est pas seulement écrite, mais elle sort du ciseau que le sculpteur promène dans le marbre ; elle se détache de la palette du peintre, elle s'envole des lèvres de l'orateur. Qui la poésie se révèle dans les formes ravissantes de la *Vénus* de Médicis ; elle étincelle sur les lèvres d'un Lacordaire ; elle éclate dans la *Transfiguration* d'un Raphaël et la madone de Michel-Ange, comme elle éclate dans les strophes mystérieuses du Dante, comme elle étincelle dans les pages capricieuses de Musset, comme elle se révèle dans les méditations suaves du plus suave des poètes, de Lamartine. Et qui sait combien, parmi ceux qui m'entendent, ont senti dans leur âme ces étranges ardeurs de la poésie, et ne se sont pas doutés qu'il sont poètes ! . . . qui peut dire combien sont nés poètes, qui mourront inconscient du don qu'ils ont reçu, comme le bouton qui tombe avant de devenir fleur ! A ces signes, tout imparfaits qu'ils soient, vous découvrirez le poète en quelque lieu qu'il se cache. Une âme indifférente ou froide, un esprit lourd, un cœur insensible ne seront jamais les refuges de la poésie.

Et voilà pourquoi, sans être poète, on peut savoir les règles de la prosodie et posséder la baguette magique qui fait jaillir les rimes. Sans être poète, on peut écrire des pages et des pages qui rimeront sans cesse . . . Alors ce ne sera pas de la vraie poésie, mais de la versification : on ne sera point poète, mais versificateur. Et vous lirez ces pages sans éprouver d'émotions, sans vous

sentir enflammés, sans être remués dans vos entrailles. Ce sera la beauté froide, privée de chaleur et de vie.— Parfois, vous voyez une femme dont la figure est régulière, bien régulière. Vous la trouvez belle ; mais vous restez insensible. Ah ! c'est qu'il manque à cette figure quelque chose d'insaisissable. . . un reflet mystérieux, un rayon, un souffle qui devrait s'en échapper et la transformer ! Cette femme, c'est le symbole d'une page correctement versifiée, mais où le soleil de la poésie n'est point tombé. Mais vous rencontrez une strophe ou une femme qui vous enthousiasment et vous erivrent malgré leur beauté sauvage et inculte ; alors vous vous écriez en voyant le rayon de feu qui s'échappe de l'une et de l'autre : Voilà la poésie !

PAMPHILE LE MAY.



NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES.

COMITÉ DE RÉDACTION

M. J. C. TACHÉ,	L'HON. A. B. ROUTHIER,
M. ERNEST GAGNON,	L'ABBÉ AYP. GINGRAS,
L'ABBÉ BRUCHÉSI,	M. THOMAS CHAPUIS.

COLLABORATEURS

L'HON. P. J. O. CHAUVEAU,	L'HON. HECTOR FABRY,
M. ARTHUR BULLS,	M. LOUIS H. FRECHETTE,
M. OSCAR DUNN,	M. NAPOLEON LEGENDRE,
M. JOS. MARMETTE,	M. FAUPEL DE ST-MAURICE,
M. J. A. N. PROVENCHER,	M. BENJ. SULTZ,
M. J. A. POISSON,	M. L. P. LEMAY,
M. J. TASSÉ,	L'HON. E. GERIN,
M. A. ACHINTRE,	M. ALFRED GARNEAU,
M. A. N. MENTPETIT,	DE DIONNE,
M. ALPH. LUSIGNAN,	M. A. GÉLINAS,
M. J. E. PRINCE,	M. T. P. BEDARD,
M. ERNEST MARCEAU,	M. A. MICHEL,
GEO. LEMAY.	M. JAS. PRENDERGAST.

DIRECTEUR :

LOUIS H. TACHÉ,

P. O. Boîte 945, Québec.

Toutes correspondances concernant la rédaction devront être adressées au Directeur de la Revue.



AU PUBLIC

L'administration des NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES a décidé de continuer leur publication sur papier de luxe. La livraison de janvier, imprimée sur papier blanc ordinaire, sera réimprimée dans le cours de l'année, et envoyée à tous nos abonnés.

Des travaux littéraires considérables sont entrepris par plusieurs de nos rédacteurs et collaborateurs, et nous en commencerons bientôt la publication.

